**Conférence**

**Les enjeux de la passation des marchés publics et des contrats de partenariat public-privé dans les espaces CEDEAO et UEMOA**

*Paris, vendredi 15 avril 2016 de 17h30 à 20h*

**Intervention Marc Frilet : Mise en place du cadre institutionnel et juridique comme facteur de réalisation de flux de projets en concession et partenariat public-privé dans l’espace UEMOA**

* **Le besoin d’infrastructures de service public, état de lieux, problèmes et perspectives**
* **L’engouement de principe pour développer Concessions et autres PPP dans l’espace UEMOA**
	+ Quelques réussites incontestables mais une majorité de projets avortés ou en détresse
		- Première approche : projet par projet comment réussir ? (voir intervention Sophie Pignon)
		- Deuxième approche : Comment réussir la réalisation de flux de projets ?
			* les leçons apprises
			* les attentes des pays
			* les réponses insuffisantes apportées à ce jour par la communauté internationale
* **Réussir des flux de projets : La nécessité d’une nouvelle approche : pourquoi ? comment ?**
	+ les conclusions du G20 de Cannes : la découverte de l’existence de "Gold Standards"
	+ le cheminement d’une nouvelle approche pour formuler et mettre en œuvre des "Gold Standards"
		- Les analyses et les programmes
	+ le rôle des institutions internationales et le leadership de l’UNECE à travers les Centres d’Excellence pour atteindre plus rapidement les objectifs de développement durable (ODD)
		- Le rôle du Centre Global d’Excellence en France et son programme de travail
	+ Les principaux problèmes à traiter de façon ordonnée et coordonnée
		- Le programme de développement des bonnes pratiques et standards : programme conjoint avec les institutions et praticiens dans l’espace UEMOA
* **Comment mettre en place le cadre institutionnel et juridique suffisamment complet préalable à la réalisation des flux de projets**
	+ - une approche UEMOA ?
		- une approche OHADA ?
		- Une approche pays ?
		- une application directe de standards UN à venir ? Appréciation critique et propositions (ex: intégrité et transparence, conditions de préparation et de mise en concurrence, principes du droit des contrats publics équilibrés